



## Comment dois je m'y prendre ?

-----  
Par ausone95

Bonjour,

J'ai aujourd'hui 39 ans, il y a 29 ans de cela, alors que je n'étais qu'un petit garçon, j'ai été violé par un voisin. Une plainte à été déposée à la gendarmerie, je me souviens avoir été soigné et ausculté par un médecin, j'ai assisté à la perquisition/reconstitution au domicile de l'individu, je me souviens que sa femme qui m'avait alors traité de tout les noms, était venu s'excuser quelques jours plus tard car elle avait découvert qu'il avait abusé son fils, je me souviens avoir été reçu par le juge au tribunal.

Et puis plus rien, m'a mère qui avait ma garde m'avait interdit d'aborder ce sujet ni avec elle ni avec personne. Et malgré les demandes que j'ai pu lui faire jusqu'à ma majorité pour connaitre les suites de ma plainte elle ne m'a jamais répondu.

Aujourd'hui nous sommes fâchés et elle se terre dans le mutisme le plus complet.

Cela peut sembler étrange d'attendre autant de temps pour vouloir entreprendre des démarches pour connaitre la vérité, et bien un sentiment de honte et puis j'ai essayé d'oublier. Si bien que jusqu'à il y a un an je n'en avait jamais parlé à personne d'autre et cela malgré 14 ans de mariage.

Je ne sais pourquoi depuis la question "a t il été jugé ? condamné ? prison ? sursis ? soins ? " me ronge ...

Ma question: Ai je un moyen de connaitre les suites données à ma plainte 29 ans après ?

Merci d'avance

Cordialement

-----  
Par ausone95

Personne n'a une idée de la marche à suivre ?